

**Concertation sur la liaison souterraine en courant continu France-Espagne****Atelier territorial 1 - Poste de Baixas  
Réunion du 15 décembre 2009 - Mairie de Baixas****Compte-rendu****Présents**

M. Gérard Amiel	Collectif Non à la THT
M. Gilles Foxonet	Maire de Baixas
Mme Dominique Janin	Defensa de la Terra
M François Bertault	CNDP
M Jannick Boulin	Concertant du projet France-Espagne
M Yves Decoeur	Directeur du Projet France-Espagne et Directeur général de INELFE
M Jean-Marc Pagès	Géokos
Mme Nathalie Canevet	Secrétariat Logistique
Mme Isabelle Lilli	Secrétariat Logistique

**PREAMBULE**

- L'objectif de l'atelier 1 est de statuer sur les aménagements prévus sur la commune de Baixas dans le cadre du projet de liaison France-Espagne en courant continu. Le poste électrique de Baixas connaîtra une extension importante, en vue d'accueillir une station de conversion alternatif / continu. La commune doit également se prononcer sur le tracé de la liaison souterraine en sortie de poste (du fait de l'absence de représentant de la commune de Baixas, lors de la discussion sur le tracé de la liaison tenue la veille 14 décembre dans l'atelier 2).
- La réunion se déroule sous la présidence de M. Foxonet, maire de Baixas, et en présence de Monsieur Bertault, représentant la CNDP.

## **1. AMENAGEMENT DU POSTE**

### **Rappel sur l'extension du poste de Baixas**

La liaison France-Espagne étant en courant continu, son raccordement au réseau alternatif impose la création d'une station de conversion alternatif / continu à chaque extrémité.

La station de conversion sera accolée au poste 400 000 volts qui occupe la partie centrale du poste actuel : cette station s'étendra au sud et au sud-ouest du poste actuel. Elle comportera deux bâtiments de 2 500 m<sup>2</sup> chacun, soit 5 000 m<sup>2</sup> de bâti pour une surface totale de 10 ha, gagnés en direction du sud-ouest. Ces bâtiments, hauts de 15 m environ, atteindront ponctuellement et au maximum 23 m.

A l'aide du logiciel 3 D, le maître d'ouvrage a réussi à matérialiser les zones de covisibilité d'un point situé à une altitude de 23 m au-dessus du poste. La projection démontre que les installations futures ne seront pas visibles depuis le village de Baixas.

Le rétablissement des voiries se fera en contournant le poste redimensionné, en rétablissant un accès à chaque parcelle et avec un nouvel accès à la D614.

### **Discussion sur les aménagements**

M. Foxonet rappelle que Baixas possède un patrimoine riche : le centre du village est mis en valeur et protégé (du fait notamment du retable de l'église Sainte-Marie, classé monument historique) et présente une grande unité architecturale. Le village possède un vignoble ancestral, qui représente un patrimoine économique autant qu'historique.

Le poste de Baixas fait partie intégrante du patrimoine baixanenc. Il s'agira d'intégrer au mieux sa nécessaire extension dans l'environnement local.

Cela passe par un respect du nuancier des façades de la commune, composé de teintes ocre. D'autres éléments typiques de l'habitat catalan, tel que le traitement des toitures en tuiles canal rouge, des ouvertures arrondies, etc. peuvent être intégrés dans la démarche.

La municipalité de Baixas souhaite élargir la réflexion au-delà de l'extension du poste. En effet, la partie sud de la commune se prépare à accueillir d'autres projets, notamment le futur parc éolien et souhaite reconsidérer toute la partie sud du territoire communal, jusqu'à l'usine de Calce. Il s'agit de mener une réflexion globale, pour assurer un développement harmonieux et durable du territoire communal, entre viticulture, projets industriels et environnementaux. Dans cette optique, la municipalité projette dès 2010 des acquisitions de parcelles, afin de redessiner cette zone dans son ensemble.

## 2. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES INSTALLATIONS ET LEURS INCIDENCES

### • Concernant le champ magnétique

Après le raccordement de la liaison France-Espagne, le poste de Baixas accueillera des installations électriques en courant alternatif à 50 Hz et en courant continu. On sera donc en présence de deux sources de champ magnétique : un champ magnétique à 50 Hz et un champ magnétique statique.

Selon les calculs effectués par le maître d'ouvrage, contre la clôture du poste 400 kV :

- le champ magnétique à 50 Hz, lié aux installations alternatives du poste, est au maximum de 10 microteslas. Evidemment, cette valeur est supérieure si on se trouve à l'aplomb d'une ligne à 400 kV (de l'ordre d'une trentaine de microteslas).

- le champ magnétique statique lié aux installations à courant continu, est au maximum de 5 microteslas.

A l'aplomb de la ligne en courant continu, on obtient environ 45 microteslas à 1 m au-dessus du sol.

Mme Janin (Defensa de la Terra) fait part de son intention de consulter M. le Ruz sur les valeurs avancées par le maître d'ouvrage.

### • Concernant le bruit

En ce qui concerne le transformateur qui alimentera la station de conversion, rien ne le distingue d'un transformateur classique, comme il en existe des centaines en France. Ces appareils, installés à l'extérieur, sont munis de systèmes d'aéro-réfrigération. Des études acoustiques sont systématiquement faites au moment du projet détaillé.

Pour ce qui est des composants de la station de conversion, certains peuvent être bruyants, mais ils seront inclus à l'intérieur des bâtiments du poste, qui sont insonorisés. Leur bruit ne sera pas perceptible à l'extérieur.

Le maître d'ouvrage précise que l'étude acoustique complète ne figure pas dans l'étude d'impact ; elle sera réalisée dans le cadre du projet d'exécution.

### • Concernant les produits chimiques

Les convertisseurs de la station de conversion alternatif/continu, intègrent des composants électroniques nommés IGBT. Deux techniques permettent d'assurer leur refroidissement : par l'air ou par fluide. Dans le premier cas, on ne recourt à aucune substance chimique. Dans le cas d'un refroidissement par fluide, on utilise de l'eau déminéralisée, éventuellement additionnée de glycol, en guise d'antigel. Le glycol, qui pourrait prochainement faire l'objet d'une interdiction, peut être remplacé par une installation additionnelle destinée à réchauffer l'eau en cas d'avarie du système de circulation.

Par ailleurs, on trouve sur le site de Baixas, comme dans tous les postes électriques, des huiles de transformateurs. Celles-ci sont, en cas de défaut matériel, intégralement récupérées et confinées dans des fosses déportées. On note également la présence de faibles quantités d'hexafluorure de Sodium (SF6), au niveau des disjoncteurs et des boîtes de câble notamment. Ce gaz, du fait de son impact négatif sur l'effet de serre, fait l'objet d'un contrôle très strict chez RTE. Yves Decoeur rappelle au passage que l'entreprise est certifiée ISO 14 000 depuis de nombreuses années.

- **Concernant les surfaces imperméabilisées dans le poste**

Toutes les installations électriques sont disposées sur des massifs béton ou à l'intérieur de bâtiments clos. La surface couverte est d'environ 2 ha sur les 12 ha du site. Pour le reste, le terrain naturel est conservé, éventuellement recouvert de cailloux. Afin de recevoir les eaux des surfaces imperméabilisées, deux bassins de rétention, représentant un volume de 2.500 mètres cubes, seront prévus.

### **3. TRACE DE LA LIASON SOUTERRAINE EN SORTIE DE POSTE**

Le maître d'ouvrage propose d'intégrer la ligne le plus près possible de la ligne 225 000 V, avec un entraxe minimum de 4,50 m entre les deux liaisons. Chacune des deux liaisons a sa propre servitude (6 m pour la 225 kV, 7 m pour la liaison France-Espagne) mais elles pourront se chevaucher d'un mètre, de sorte que la servitude globale sera, par endroits, de 12 mètres (7+6-1).

Le maître d'ouvrage propose un tracé longeant la ligne 225 000 V sur son côté Ouest, et donc aussi côté ouest de la RD 614, sur la commune de Baixas. Le linéaire sur la commune de Baixas est d'environ un kilomètre, jusqu'au Rec de l'Om. Le maire approuve ce tracé.

### **4. RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Les dispositions constructives liées à l'extension du poste de Baixas et le tracé de la liaison souterraine en courant continu au départ du poste, sont approuvées.**

**Le maître d'ouvrage confirme la création d'un groupe de travail, afin de réfléchir à l'intégration paysagère du poste, après la clôture de la phase 2 de la concertation.**

**La clôture officielle de l'atelier est prononcée par MM. Foxonet et Bertault.**

Le maire de Baixas au nom de son Conseil municipal remercie les participants pour la qualité des travaux menés depuis le début de la concertation et la qualité de la collaboration.

#### **Documents mis à disposition des participants**

Les participants recevront prochainement un exemplaire du plan parcellaire au 1/10 000ème avec les zones d'extension du poste, les aménagements de voirie proposés et le tracé retenu sur le territoire de la commune.

#### **Information du Conseil municipal et du public**

Le maire organisera début 2010 une réunion destinée au Conseil municipal et une réunion publique, afin de présenter le projet d'extension du poste aux baixanencs.